

Créer un compte ANEF

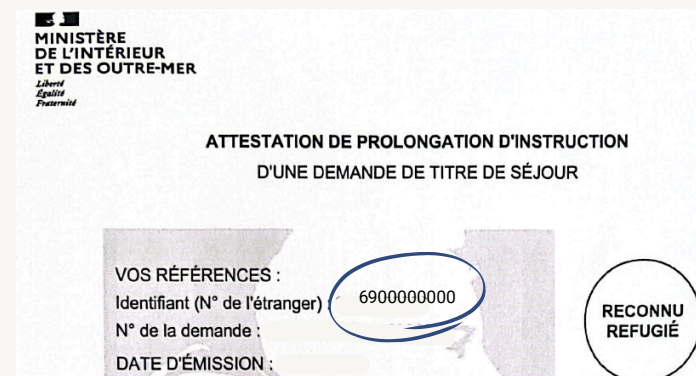
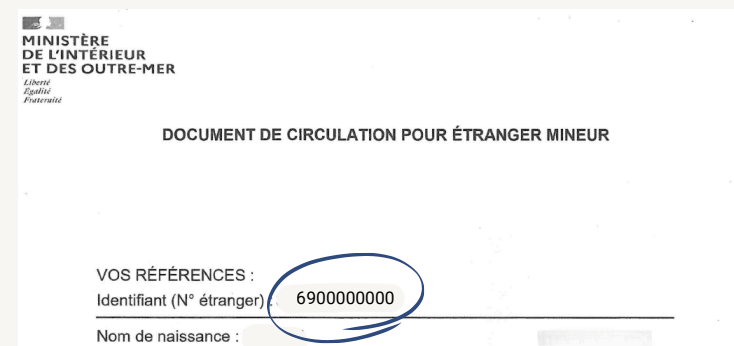
Depuis le déploiement progressif de l'ANEF en 2020, **un certain nombre de démarches relatives aux personnes étrangères en France doivent être faites sur la plateforme ANEF.**



Les démarches qui s'effectuent sur l'ANEF :

- Première demande ou renouvellement de certains titres de séjour (voir les fiches "Où déposer la demande de titre de séjour + comment déposer une demande de renouvellement")
- Validation du VLS-TS
- Demande de naturalisation française
- Déclaration de changement de situation (adresse postale, état civil, coordonnées)
- Demande de titre de voyage et document de circulation pour étrangers mineurs
- Demande d'autorisation de travail (pour les employeurs seulement)

Possibilité n° 1 : La personne a un numéro étranger (identifiant)



Le n° étranger ne se situe pas au même endroit selon le modèle de document de séjour détenu.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Républicain

Administration numérique pour les étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

NOUS CONTACTER | BESOIN D'AIDE? | Français

Accueil Démarches

SE CONNECTER

Je valide mon VLS-TS

Je demande ou renouvelle un titre de séjour

Je demande un premier titre -sans numéro étranger, sans visa-

Je demande la nationalité française

Vous n'avez pas de compte ?

Créer un compte

Une adresse mail sera demandée pour valider le compte : **il ne faut surtout pas la perdre** ! Si le mot de passe est oublié et que l'adresse mail est perdue, il sera impossible de se connecter. Les démarches pour récupérer un compte ANEF perdu sont très longues !

Première visite? Créez votre compte.

Numéro de votre visa ou votre numéro étranger :

Exemple : 9999999999

Date de début de validité :

Jour Mois Année

JJ Mois AAAA

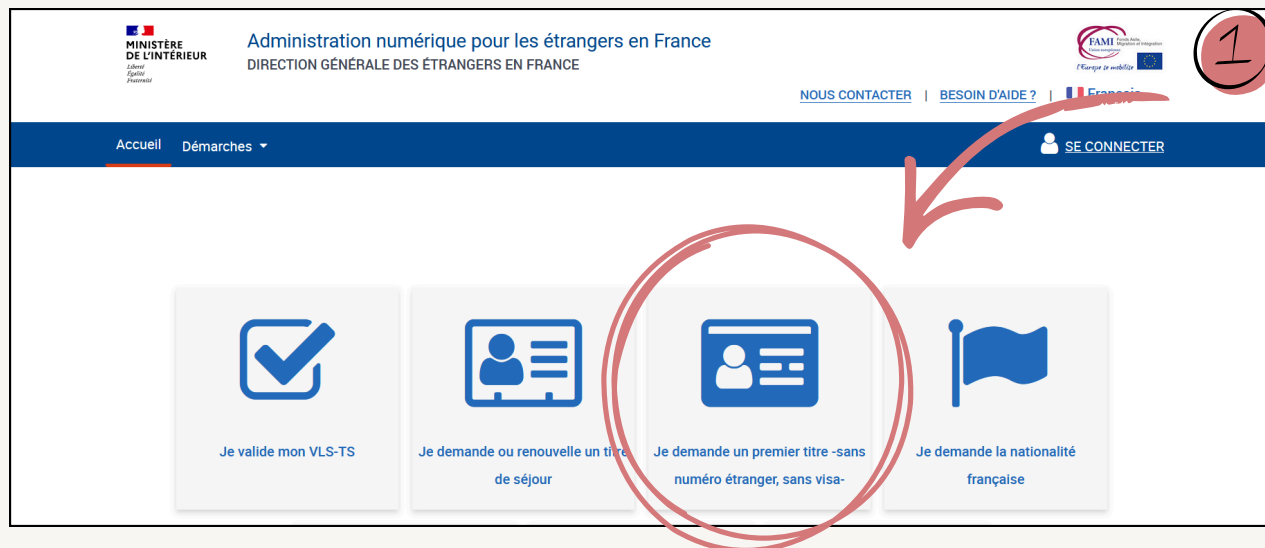
Date de fin de validité :

Jour Mois Année

JJ Mois AAAA

Créer un compte

Possibilité n° 2 : La personne n'a pas encore de numéro étranger



Il est possible d'ouvrir un compte ANEF sans avoir de numéro étranger, sur la base d'une seule adresse mail, afin d'effectuer une première demande de titre de séjour.

Ce compte ne sera pas définitif tant qu'un numéro n'aura pas été attribué à la personne, suite à une convocation en préfecture et à la prise de ses empreintes.

2 Compléter les renseignements suivants pour accéder à vos services.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Adresse email * :

Confirmation de l'adresse email * :

Valider